

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 18 Octobre 2018 à 19h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : Mme Anne LECLERCQ (Pouvoir à M. Gervais), M. Philippe SCHERER (pouvoir à M. Massé), Mme Angélique DEMBELE (Pouvoir à Mme BOURY), Mme Stéphanie MENEAU (Pouvoir à M. Capy). M. MENDAK

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Audin

Le Conseil Municipal :

- REPORTE, à l'unanimité, l'approbation des comptes rendus des séances des 13 juin et 11 Septembre 2018.
- DECIDE, à l'unanimité, vu l'intérêt public local, l'acquisition du fonds de commerce « Epicerie/Tabac/Jeux/Presse » et sa mise en location gérance.
- APPROUVE, à l'unanimité, la décision modificative N°2 à apporter au budget primitif de la commune.
- APPROUVE, à l'unanimité, le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable
- APPROUVE, à l'unanimité, le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service de l'assainissement
- VOTE, à l'unanimité, l'indemnité de conseil et de budget au comptable du trésor chargé des fonctions de receveur municipal
- DECIDE, à l'unanimité, de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation d'un contrat d'assurance statutaire que va engager le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.
- DECIDE, à l'unanimité, de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation au titre du risque santé et/ou du risque prévoyance que va engager le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
- DECIDE, à l'unanimité, de céder l'action détenue auprès de la SPL INGENOV au Département du Loiret qui s'en portera acquéreur pour sa valeur nominale.
- APPROUVE, à l'unanimité, les prix du Concours des Maisons Fleuries 2018.
- DECIDE, à l'unanimité, de rembourser aux associations locales les frais occasionnés par l'organisation des activités jeunesse.
- DEMANDE, à l'unanimité, le remboursement des fournitures scolaires aux communes dont les enfants ont fréquenté les écoles d'Ouzouer au cours de l'année scolaire 2017/2018

■ **Affaires diverses**

Monsieur le Maire indique qu'une réunion se tiendra le 30 octobre, en présence du maître d'œuvre et du Département, afin de valider le projet de modification du carrefour de la Route de la Bussière avec l'Avenue de la République pour le rétablissement de la circulation à double sens en toute sécurité.

Il ajoute que l'installation par battage des panneaux de balisage des circuits de randonnée pourra débuter dès que la météo s'y prêtera, le sol étant toujours très dur.

Il indique que de petits travaux de réparation sont en cours :

Jointes de trottoirs, Rue Grande,
Relèvement de bordures de trottoirs dans divers secteurs,
Rebouchage de trous à la base du mur du cimetière,
et ajoute que les ralentisseurs prévus, Rues du Chemin Vert et du Fort Brossard, seront prochainement mis en place.

Il fait savoir qu'il a demandé à ce que le car qui stationnait devant le cimetière se gare sur le parking de la Route de Venon, plus adapté à accueillir des véhicules de ce genre.

Mme BOURY informe l'Assemblée que des bancs circulaires de couleur ont été installés autour des tilleuls de l'école primaire afin d'ôter, à un coût raisonnable, le danger présenté par les racines,.

Monsieur le Maire précise que le transport d'administrés auprès de leur médecin généraliste dans le cadre du dispositif « Mobilité Santé de la Trézée » a débuté ce mois. Une douzaine de personnes se sont inscrites et quelques transports ont déjà eu lieu.

Le Maire,
Guy Massé